

Humanitarisme

« Car j'ai vu trop souvent la pitié s'égarer. »

(Saint-Exupéry, *Citadelle*)

L'émission d'Alain Finkielkraut *Répliques*, sur France Culture, que j'entends d'une oreille distraite le samedi matin, m'enchanté par son indicatif et son titre polysémique, et généralement m'ennuie ou m'exaspère par son contenu. Pourtant, je partage l'inquiétude du vieil académicien devant la montée de l'intolérance et le repli sur des communautés religieuses ou culturelles qui prétendent vous coller une étiquette à la naissance et vous obliger à suivre bon gré mal gré les opinions, mœurs, us et coutumes de celle où l'on voudrait vous enfermer à vie. Si je me proclame fièrement « Gaulois », moi qui suis avant tout sensible à l'unité de l'espèce humaine et à nos ressemblances, et qui n'ai jamais eu ni longues moustaches ni gros dada, c'est au même titre que Henri Salvador, et parce que « *Faut rigoler, faut rigoler*

Avant qu'le ciel nous tomb' sur la tête. »

Hier, *Répliques* parlait d'humanisme¹ et d'humanitarisme. C'est sur le deuxième terme que je voudrais réfléchir aujourd'hui.

On a appris jadis au Témoin gaulois à « faire la charité », c'est-à-dire à faire l'aumône d'une piécette aux mendiants qui attendaient

1 Je ne partage pas l'avis de l'une des intervenantes, qui affirme que l'homme n'est plus au centre du monde. Un certain humanisme marxiste le situait au sommet de l'échelle des vivants, ce qui voulait dire que cet être admirable, fruit le plus élaboré de l'évolution, exerçait de droit un pouvoir absolu sur son environnement et l'ensemble des êtres vivants. C'est cette idéologie qui est remise en cause, en particulier par l'écologie. Mais l'homme reste bien au centre du monde pour lui-même, comme le font le loup, l'agneau, l'arbre, et chaque être vivant. Du moins tant qu'il n'aura pas rencontré dans le vaste univers un être supérieur dont il devra se résigner ou pourra consentir à devenir le serviteur.

Le Témoin Gaulois – Au Fil des jours IX

au porche de l'église et à ceux de la rue. Enfant, il s'acquittait déjà avec une répugnance instinctive de ce devoir. Puis il en éprouva de la honte, comme s'il partageait l'abjection et l'humiliation de ceux qu'on prétendait aider. Il finit par comprendre que l'aumône pouvait soulager provisoirement un misérable mais que, loin de faire reculer la misère, elle ne touchait pas la plupart des pauvres qui préféraient la faim et même la mort à la mendicité (la presse rapportait chaque jour des suicides de vieillards indigents). Que loin de faire reculer la misère, elle l'entretenait en encourageant des femmes et des hommes jeunes et en bonne santé à sombrer dans la paresse et souvent, à exploiter leurs enfants. Surtout, elle donnait bonne conscience aux donateurs, qui s'estiment quittes envers leurs semblables par ce geste symbolique et soutiennent dans leur grande majorité sans état d'âme une organisation sociale qui crée de toutes pièces la pauvreté, aggravant par leurs votes le sort de celles et ceux dont le travail assure leur confort. Croyant au pouvoir du droit de vote, il pensait faire le seul geste utile en participant au combat politique. Puis il s'est aperçu que ses élus agissaient comme ceux de l'autre camp, parce qu'ils appartenaient à la même « classe politique » qui s'est constituée pour confisquer le pouvoir et ses menus avantages. D'autre part, la révolution informatique a permis de recréer, provisoirement sans doute, un chômage de masse qui peut à tout instant jeter à la rue l'individu le plus désireux de travailler. Cette nouvelle donne, ainsi que la médiatisation des malheurs générés par les guerres incessantes qui ravagent notre espèce et qu'on ne peut plus ignorer, a donné un essor prodigieux aux ONG dont l'ancêtre est l'organisation *British and Foreign Anti-slavery Society* (1823). Faut-il s'en remettre à elles ?

C'est du moins ce qu'a cru pouvoir faire le Témoin gaulois. Faut-il rappeler que les Organisations Non Gouvernementales, qu'elles

Le Témoin Gaulois – Au Fil des jours IX

soient nationales comme *Les Restaurants du Cœur* (1985) ou internationales comme *Médecins sans Frontières* (1971) ou encore *Amnesty International* (1961), pour s'en tenir à celles qu'il soutient, doivent statutairement répondre à des critères précis ?

– l'intérêt public va de soi, quel que soit le domaine où l'ONG intervient ;

– l'indépendance financière est une condition nécessaire, même si la plupart bénéficient d'aides des états (déduction fiscale en France), ce qui peut s'admettre du moment que le retrait de ces subventions ne les empêcherait pas complètement d'agir ;

– l'indépendance politique est moins évidente : nous percevons clairement que les ONG des pays non démocratiques dépendent en fait étroitement des états où elles sont nées ; de leur côté, la Russie et les pays arabes dénoncent nos ONG comme des instruments de l'hégémonie occidentale.

À ces limitations, il n'est guère de remède tant qu'il existera des états souverains. En revanche, on devrait être beaucoup plus vigilant au sujet du quatrième critère ;

– but non lucratif : il est vrai que les ONG ne font pas de bénéfices et que beaucoup, du moins en Europe, font largement appel au bénévolat, ne versant de salaires qu'à des gestionnaires dont le professionnalisme est indispensable. Mais l'opacité la plus complète règne, du moins pour la masse des donateurs, non sur le montant moyen de ces rétributions² mais sur les plus élevées, et sur des clauses léonines qui peuvent les accompagner. Le cas Botton est exemplaire : cet entre-preneur entre en politique et prend ce qu'il peut des deniers publics. Pris la main dans le sac, condamné à la prison, il fonde à sa sortie une petite ONG pour

2 Le salaire moyen pour le poste de PDG est de 89 823 € en France, selon Glassdoor.fr. Voir aussi [Travailler dans une ONG : les avantages](#), et [Salaires Ong, France](#)

Le Témoin Gaulois – Au Fil des jours IX

améliorer le sort des prisonniers. Fort de ses relations, il se réserve 33% des sommes qu'il récoltera : après tout, c'est un ancien et futur prisonnier méritant ! Jusque-là rien d'anormal (?), mais il trafique ses comptes pour améliorer ses bénéficiaires, et le voici de nouveau devant les juges. Ce n'est qu'un petit escroc, mais il est révélateur que ses exploits n'émeuvent personne. Que voulez-vous, il y a le covid-19 !

En fait, le capitalisme a réédité avec les associations créées par des philanthropes ce que la féodalité avait jadis réussi avec ses saints charitables : la mainmise sur les biens de l'Église destinés à l'origine aux pauvres, qui n'ont plus reçu que les miettes tombées de la table des Grands.

Faut-il jeter le manche après la cognée ? Sûrement pas ! Il faut poursuivre le combat, soit pour remplacer le capitalisme par un système plus juste qui reste à inventer (et le même processus se reproduira sans doute), soit pour en reprendre le contrôle comme ce fut le cas au XX^e siècle dans une certaine mesure et seulement dans les pays les plus riches. Et puis, continuons à aider les ONG qui restent efficaces, et qui ne prennent pas en salaires, avantages et frais divers, la part du lion.

Lundi 9 mars 2020